Synthèse de la concertation régionale des acteurs des musiques actuelles
Lundi 23 septembre – 14h30-17h30
La Vapeur, Dijon

Cette synthèse est le fruit du réflexion collective menée par 4 groupes de travail à La Vapeur le lundi 23 septembre, soit une soixantaine de personnes, représentant la diversité des acteur·ices de la filière musiques actuelles.
L'objectif de ce temps de concertation, organisé par la féma et Big Bang et animé par Thierry Duval (Le RIF – Réseau des Musiques Actuelles en Île-de-France), était de recueillir les attentes et les besoins des acteurs et actrices de la filière, et que ces dernier·es puissent également pointer les manquements et nécessités d'actions au sein du secteur des musiques actuelles en région. Les partenaires financiers du contrat de filière, la féma et Big Bang se nourriront de ces réflexions afin de modéliser de nouveaux appels à projet dans le cadre d'un nouveau cycle de préfiguration 2024-2025.

1.Besoins en soutien/moyens

De quels moyens avez-vous besoin pour développer vos activités et expérimenter de nouvelles idées ?

++++ Besoin de plus de financements pérennes.

++++ Besoin de financements propres à la création artistique :
- Aide à la création artistique
- Aide à la résidence artistique (sur le coût salarial et/ou énergétique)
- ⇨ Idée de transformer les appels à projets en une aide plus pérenne (mais pas une aide au fonctionnement). L'enveloppe financière allouée lors du contrat de filière à l'instant T (10 000€) n'est pas adaptée : elle est soit trop grande pour les projets qui démarrent soit pas assez grande pour les projets plus ambitieux. Un autre modèle de soutien semble souhaitable avec une enveloppe plus petite mais plus facile à obtenir.

++++ Besoin de plus d'espaces en région pour la résidence et la création : constat des inégalités sur ce plan sur le territoire régional et de la nécessité d'un meilleur maillage territorial pour réduire les disparités entre acteurs.

++++ Besoin d'une aide spécifique pour répondre au problème de mobilité des artistes hors région.
- ⇨ Aide à la diffusion à inventer spécifiquement sur ce sujet (expérimentation en cours du côté du jazz avec les Jazz Regional Days).

+++ Problème de mobilité des acteurs sur le territoire régional :
- Besoin d'un meilleur maillage territorial pour réduire les disparités sur le territoire (matériel, technicien·nes, véhicules… Pour les acteurs en zone plus rurale, les dépenses ne sont pas les mêmes, il y a forcément un coût plus important pour faire venir les artistes et le matériel des grandes villes jusqu'à eux.)
- ⇨ Création d'une enveloppe financière concernant la mobilité en milieu rural ?

2.Besoins en structuration

Quels sont vos besoins en termes de structuration pour développer des coopérations et construire des projets sur le territoire régional ?

++++ Besoin de multiplier les temps de rencontres :

- Pour mieux se connaître en région.
- Pour faire du lien avec les réseaux musiques actuelles hors région et nourrir les réflexions intra Bourgogne-Franche-Comté.

++ Besoin d'une meilleure représentativité des acteurs de la filière musiques actuelles sur les temps-forts : absence de petites structures/vs « grosses équipes » / ou de certains territoires (Haute-Saône) / ou de certains pans de la filière (enseignement)

- ⇨ Possibilité de prise en charge des frais liés aux temps d'échanges pour ceux qui viennent de plus loin, les structures bénévoles… ?
- ⇨ Impliquer davantage les acteurs de l'enseignement et de la formation qui sont très rarement présents dans les projets et les réseaux alors que c'est un maillon essentiel.
- ⇨ Enveloppe financière pour la présence d'acteur·ices lors des conventions professionnelles nationales (MaMA, BIS de Nantes, Bars-en-Trans).

++ Manque de structures sur le territoire liées à l'entourage professionnel des artistes : peu de possibilités pour l'entourage professionnel des projets artistiques. Nécessité de soutenir et encourager les nouvelles initiatives et les structures naissantes qui viendraient combler ce manque (label, management, booking…).

- ⇨ Aide à la création de structures professionnelle (label, management, booking…) ?
- ⇨ Aide spécifique en soutien à ces jeunes structures pour les consolider ?

+ Inégalité sur l'accompagnement des artistes : mieux former les accompagnants car pas de « diplôme » existant et donc accompagnement très différent d'un endroit à l'autre voire inaccessible en milieu rural.

+ Manque de moyen / revoir le modèle des SMACS : l'industrie musicale n'est pas industrie comme une autre.

3.Besoins en montée en compétences

Formations, sensibilisations, temps d'information, mentorat…

+++ Besoin de Transfert de savoir-faire entre pairs

+++ Besoin d'aide pour constituer le dossier des candidatures aux appels à projet :

- ⇨ Atelier de partage d'expérience sur la construction du projet (comme le propose déjà la féma).

+++ Besoin de compiler toutes les informations sur les formations données en région : efforts à faire pour structurer la région en termes de formations.

+++ Besoin de montée en compétences des équipes : beaucoup de besoins en formation actuellement mais qui ne sont pas couverts sur :

- l'accueil public
- la transition écologique
- l'accompagnement des artistes
- l'accompagnement administratif à la construction de dossier

++ Accompagner la montée en compétences des artistes sur la pédagogie et la médiation pour les aider à développer leur activité en action culturelle.

++ Besoin d'une meilleure information et interconnaissance : au sein de la féma : moments d'échanges par typologie métier / au sein de Big Bang, temps-fort et rencontres métier également organisés.

+ Renforcer les relations entre la féma et les institutions pour mieux définir les attentes de chacun.

4. Retours globaux sur le fonctionnement du Contrat de filière

Sur les appels à projets en général :

++++ Clarifier et simplifier les appels à projet : tant dans le process que dans le vocabulaire (innovation/coopération vs collaboration).

- ⇨ Alléger les dossiers : est-ce possible ?

++++ Clarifier les attentes : + d'échanges avant et après le dépôt du dossier, mieux expliciter les refus, besoin de transparence.

- ⇨ Rappel de la disponibilité des partenaires pour simplifier la tâche et conseiller sur le remplissage du dossier.
- ⇨ Rendre davantage visible les projets reçus, faire plus de communication à ce sujet pour les valoriser.

++++ Mieux accompagner les structures qui déposent : la féma et Big Bang accompagnent déjà les déposants, la féma propose déjà des temps d'échanges en visio en s'appuyant sur l'expérience des structures dont les dossiers ont été acceptés mais pas suffisant… Proposer d'autres temps et formes d'échanges…

- ⇨ Rdv individuels avec le CNM, la DRAC et la Région.
- ⇨ Coup de pouce des grosses structures vers les plus petites (parrainage ou mise à disposition des outils pour remplir les dossiers).

+++ Adapter les appels à projet et communiquer davantage pour pouvoir toucher les structures bénévoles et/ou plus petites : gagner en lisibilité et visibilité pour ces structures qui représentent une grande partie de la filière.

+ Inclure une quote part de fonctionnement dans les budgets des AAP et expliciter le fait que ce soit possible.

+ Expérience du terrain essentielle pour la construction des appels à projet.

+ Renforcer les relations entre la féma/Big Bang et les institutions pour mieux définir les attentes de chacun.

Sur l'AAP structuration :

++++ Besoin d'une durée plus longue : un appel à projet sur 2 ans seulement ne permet pas la stabilité d'une structure, la structuration demande du temps.

++++ Augmenter le montant des enveloppes si le but de cet appel à projets est vraiment de structurer, une aide exceptionnelle sur 3 ans avec enveloppe 10 000€ n'est pas suffisant.

++ Nécessité de prendre en compte aussi des projets simples et concrets (critère de l'innovation trop flou) pour pouvoir bénéficier au plus grand nombre.

Sur l'AAP coopération :

++++ Augmenter le montant des enveloppes : 10 000€ à 3 structures = trop peu pour la réalisation d'un projet.

++ Nécessité de prendre en compte aussi des projets simples et concrets (critère de l'innovation trop flou) pour pouvoir bénéficier au plus grand nombre.